

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple-Un But-Une Foi



Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique



Soixante-dix neuvième Assemblée mondiale de la Santé

DECLARATION DU SENEGAL

Point H	Disponibilité, innocuité et qualité des produits sanguins
Document	Documents A79/26 et A79/26 Add.1
Action attendue	Prendre note du rapport de progrès
Temps	2 mn
Commission	B

Monsieur le Président

Distingués délégués

La délégation du Sénégal souscrit à la déclaration au nom du Groupe africain.

Le Sénégal remercie le Directeur Général pour la production du rapport sur la disponibilité, l'innocuité et la qualité des produits sanguins. Il réaffirme son plein attachement à la résolution WHA63.12 (2010) et la décision WHA75(17) (2022) ainsi qu'au suivi biennal jusqu'en 2030, confirmé par la décision WHA75(17).

Au Sénégal, des progrès significatifs ont été réalisés. Entre 2020 et 2024, le nombre de poches collectées est passé de 101 925 à 136 347 soit une augmentation de 34%. Ceci a permis d'atteindre un niveau de performance de 7,33 dons pour 1 000 habitants, au-dessus de la cible régionale (5,2 pour 1000). La proportion de dons volontaires non rémunérés atteint 77,14 % le reste étant des dons en faveur.

Tous les dons sont dépistés aux quatre infections transmissibles par transfusion. Ces avancées s'appuient sur la loi sur la transfusion sanguine de 2020 et le Plan stratégique 2022-2026 du Centre National de Transfusion Sanguine.

Le Sénégal a conduit en 2025 une auto-évaluation assistée de son système de réglementation du sang via l'outil d'évaluation globale de l'OMS, et renforce son système national d'hémovigilance afin d'assurer une traçabilité complète du don au receveur.

Cependant, des défis demeurent, notamment le déficit de collecte, les besoins liés à la prise en charge des hémorragies du post-partum, à la drépanocytose et aux traumatismes, ainsi que le renforcement des systèmes d'information transfusionnelle et de l'utilisation clinique sûre et rationnelle du sang.

Le Sénégal appelle ainsi à renforcer le don volontaire non rémunéré, à déployer des systèmes d'hémovigilance intégrés, à promouvoir la gestion du sang des patients, à développer l'optimisation du plasma et à maintenir la transfusion sanguine comme priorité de la Couverture Sanitaire Universelle.

Je vous remercie de votre aimable attention.